

- II. Les vêtements ; leur entretien ; conseils hygiéniques. Simplicité dans la toilette ;
 III. Conditions de salubrité de l'habitation. Causes de la viciation de l'air. Aération. Propreté ;
 IV. Entretien du mobilier ;
 V. Chauffage et éclairage ; conseils pratiques ;
 VI. L'eau potable ; filtre ;
 VII. Notions très simples sur la valeur nutritive des principaux aliments, sur leurs qualités et leur conservation. Boissons. Effets pernicieux des liqueurs fortes ;
 VIII. Notions sur quelques substances employées soit pour le blanchissage et le repassage du linge, soit pour le dégraisage des vêtements.

B.—*Occupations ménagères*

L'institutrice enseignera intuitivement un choix de travaux de ménage. Elle expliquera le travail, le fera elle-même sous les yeux des élèves. Elle engagera celles-ci à l'exécuter à leur tour à domicile. Tous les quinze jours, chaque élève rendra compte des travaux pratiques qu'elle aura faits à la maison, sous la direction de la mère de famille.

Voici une liste d'occupations à enseigner aussi complètement que les circonstances locales le permettront :

1. Nettoyer le fourneau (poêle)—2. Préparer et allumer le feu.—3. Nettoyer et arranger une lampe à pétrole.—4. Balayer et laver la cuisine, la chambre.—5. Enlever la poussière.—6. Entretien de la chambre à coucher.—7. Entretien des meubles en bois.—8. Nettoyage des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, etc.—9. Lavage de petits objets de lingerie et de toilette.—10. Mettre le couvert.

A ajouter pour les écoles de la campagne : 1. Travaux au jardin potager.—2. Conservation des légumes.—3. Soins à donner à la laiterie.—4. Conseils sur la fabrication du beurre ; manière de l'accommoder pour l'approvisionnement.—5. Conseils sur la fabrication du pain, etc.

On ne saurait trop insister pour que l'institutrice mette à profit, dans ses leçons, les ressources que lui offrent le mobilier et les ustensiles de son propre ménage, les travaux et les produits de son jardin, les faits journaliers de la vie domestique. Une fois entrée dans cette voie pratique, elle trouvera aisément de nouveaux moyens d'intuition et de démonstration.

En conservant à toutes ses leçons un caractère de grande simplicité, l'institutrice n'oubliera pas qu'elle doit communiquer des notions instructives, utiles, directement applicables à la tenue du ménage, et rejeter de son enseignement les choses de pure théorie, comme aussi celles que la jeune fille connaît déjà, qu'elle apprend d'elle-même sans le moindre effort.

Elle ne perdra pas de vue la culture intellectuelle des élèves. Elle saura les amener à bien voir, à bien observer, à comparer, à trouver par elles-mêmes la raison des choses, à exprimer les observations, leurs réflexions, en un langage clair, précis, correct ”.

Voilà pour l'hygiène et les occupations domestiques proprement dites dans les écoles belges. Est-il besoin d'ajouter que leurs travaux à l'aiguille n'y sont pas non plus négligés !

Ils y sont enseignés d'après les méthodes et les procédés français. Aussi nos lecteurs qui s'y intéressent pourront-ils s'en faire une idée exacte en parcourant le mois prochain, le programme sommaire parisien qui a servi de type à tous les programmes similaires européens et même australiens.

Au mois prochain donc.